

FORMATIONS 2013

Bulletin d'inscription à retourner au CREPA accompagné du règlement

Nom / Prénom du stagiaire :

Agence :

Adresse :

CP / Ville :

Tél / Fax :/.....

E-mail :

INSCRIPTION

Formation FEEBat MOD MOE 4 : prévenir l'apparition de désordres et pathologies du bâti existant à l'issue du projet de réhabilitation énergétique à Strasbourg.

09 et 10 avril 2013

400 € HT soit 478,40 € TTC

Formation réussir l'étanchéité à l'air des bâtiments à Strasbourg.

23 et 24 mai 2013

560 € HT soit 669,76 € TTC

Formation mener efficacement la direction et la conduite de travaux à Strasbourg.

30 et 31 mai 2013

560 € HT soit 669,76 € TTC

Formation OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination à Strasbourg.

13 et 14 juin 2013

560 € HT soit 669,76 € TTC

Formation photographie d'architecture à Strasbourg.

04 et 05 juillet 2013

560 € HT soit 669,76 € TTC

Formation droit des marchés à Strasbourg.

26 et 27 septembre 2013

560 € HT soit 669,76 € TTC

Formation CONCEPTEUR PASSIF*. Module : utilisation et mise en œuvre du logiciel PHPP – passivhaus@ à Strasbourg.

24 et 25 octobre 2013

560 € HT soit 669,76 € TTC

Formation gestion des conflits à Strasbourg.

07 et 08 novembre 2013

560 € HT soit **669,76 € TTC**

Formation **CONCEPTEUR PASSIF***. Module : les bases de la conception passive à Strasbourg.

14 et 15 novembre 2013

560 € HT soit **669,76 € TTC**

Formation **CONCEPTEUR PASSIF***. Module : ponts thermiques à Strasbourg.

13 décembre 2013

280 € HT soit **334,88 € TTC**

Cycle CONCEPTEUR PASSIF* : 3 modules sont mis en place pour ce cycle.

Module : les bases de la conception passive,

Module : utilisation et mise en œuvre du logiciel PHPP – passivhaus@,

Module : ponts thermiques.

Prix pour les cinq jours en cas d'inscription globale : 1200 HT

Si vous souhaitez obtenir une **attestation concepteur passif de la plate forme Maison Passive de Wallonie**, vous devez suivre les 3 modules cités ci-dessus (5 jours de formation).

Nota : pour ceux qui ont suivi la formation FEEBat MOD MOE 1 en 2012, cette attestation pourra vous être délivrée si vous suivez les modules utilisation et mise en œuvre du logiciel PHPP et ponts thermiques.

LIEU DE LA FORMATION et CONDITIONS PRATIQUES

- Sauf cas exceptionnel, les formations se déroulant à Strasbourg auront lieu à l'INSA de Strasbourg.
- **Les formations débuteront toutes à 09h00 précises. Une pause pour le déjeuner sera prévue vers 12h30. Les formations reprendront vers 14h00 pour terminer à 17h30.**
- Le CREPA se réserve le droit d'annuler la formation en cas de nombre insuffisant de stagiaires.

RÈGLEMENT

- Joindre impérativement **avant la formation** votre règlement à l'ordre de **CREPA**. (n° de formateur 21 51 00575 51). **UN CHEQUE PAR FORMATION.**
- **Les versements ne seront prélevés qu'après la tenue effective du stage.**
- **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 7 jours avant le début du stage.**